

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE SPECIFIQUES A L'INTERCOMMUNALITE

PREAMBULE

La loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale renforce les liens entre communes membres et groupement. L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit trois dispositifs d'information et de transparence :

1 – Rapport d'activités

Un rapport d'activités, accompagné du compte administratif de l'exercice, doit être adressé par le président de la communauté de communes ou d'agglomération au maire de chaque commune membre avant le 30 septembre de chaque année.

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont entendus.

2 – Rapport semestriel des conseillers communautaires

Les délégués de la commune doivent obligatoirement rendre compte à leur conseil municipal au moins deux fois par an de l'activité de la communauté.

RAPPORT D'ACTIVITES 2010 à transmettre avant le 30 septembre 2011 au maire de chaque commune membre

Ce rapport obligatoire a essentiellement pour objet d'améliorer la transparence et de favoriser un débat démocratique au sein des conseils municipaux. Son contenu est laissé à la libre appréciation du président. Une copie du compte administratif 2010 doit obligatoirement être jointe et, le cas échéant, une copie des comptes administratifs relatifs aux budgets annexes.

I – HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe a été créée par arrêté préfectoral le 17 octobre 2003.

Adhésion dès l'origine : 7 communes

- Auménancourt
- Bazancourt
- Boulton sur Suipe
- Heutréville
- Isles sur Suipe
- Saint Etienne sur Suipe
- Warmeriville

Les statuts ont fait l'objet de modifications :

- Avenant n° 1 en date du 11 mars 2004 (Article 6 : Nombre de vice-présidents).
- Avenant n° 2 en date du 20 octobre 2005 (définition de l'intérêt communautaire).
- Avenant n° 3 en date du 6 novembre 2008 (compétence Zone d'Aménagement Différée).
- Avenant n° 4 en date du 9 février 2009 (compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

II – CARTE D'IDENTITE AU 31 DECEMBRE 2010

A) LES COMMUNES MEMBRES

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe est composée de 7 communes et compte désormais 8153 habitants suite au dernier recensement. (base 2008)

Communes	Maires	Populations légales
AUMENANCOURT	Franck GUREGHIAN	896
BAZANCOURT	Yannick KERHARO	1987
BOULT SUR SUIPE	Claude SCRABALAT	1603
HEUTREGIVILLE	Claude VIGNON	411
ISLES SUR SUIPE	Guy RIFFE	810
SAINT ETIENNE SUR SUIPE	Max BOIRAME	275
WARMERIVILLE	Patrice MOUSEL	2171

Les instances communautaires ont été renouvelées le 17 avril 2008 suite aux élections municipales de 2008.

B) LES INSTANCES

1 – LE PRESIDENT

Monsieur Yannick KERHARO préside l'assemblée depuis le 3 décembre 2003.

2 – LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé de 7 membres :

- Monsieur Yannick KERHARO
- Monsieur Claude VIGNON
- Monsieur Patrice MOUSEL
- Monsieur Franck GUREGHIAN
- Monsieur Guy RIFFE
- Monsieur Claude SCRABALAT
- Monsieur Max BOIRAME

Il s'est réuni 17 fois au cours de l'exercice 2010.

3 – LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire, composé de 29 membres titulaires et 15 membres suppléants conformément aux statuts de la communauté, selon la répartition prévue dans l'article 4 des statuts.

Communes	Noms – Prénoms
<u>AUMENANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Franck GUREGHIAN Annie-Paule VAUDE Catherine DELAPLACE <u>Suppléants</u> Elisabeth BAUDESSON Sylvie PEREIRA
<u>BAZANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Yannick KERHARO Laurent MARECHEAU James COQUART Jérôme GILLE André BLANCHARD Alain BOURDAIRE Nicole GLADE Denis PETIT <u>Suppléants</u> Claude BEGOUX Alain DETIENNE Jean-Luc JORE Pascale RENARD
<u>BOULT SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Claude SCRABALAT Hervé RENAULT Marie-Odile LECLERE Marie-France MOURLON <u>Suppléants</u> Claude ROMAGNY Myriam BATAILLE-PETIT
<u>HEUTREGIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Claude VIGNON Jean-Jack VELY <u>Suppléants</u> Eloi VERDELET
<u>ISLES SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Guy RIFFE Gérard PARGNY Bernard GASSMANN Laurent DAUPHINOT <u>Suppléants</u> Annabelle KARIM Pascale CARUEL
<u>SAINT ETIENNE SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Max BOIRAME Michel ARNOULD <u>Suppléants</u> Christophe MADELAIN

<u>WARMERIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Patrice MOUSEL Stéphane DORUCH Jean-Michel LIESCH Jacky FAUCHEUX Yannick HAVY Jean-Claude VAILLANT <u>Suppléants</u> Nadia DOUSSAINT Nathalie SCOTTO-D'ANIELO Hervé GAIDOZ
----------------------------	--

Le Conseil Communautaire s'est réuni 9 fois au cours de l'exercice 2010

4 – LES COMMISSIONS

COMMISSION PATRIMOINE	
<u>PRESIDENT</u> Patrice MOUSEL	<u>MEMBRES</u> Michel ARNOULD Claude BEGOUX André BLANCHARD James COQUART Stéphane DORUCH Nadia DOUSSAINT Jacky FAUCHEUX Yannick HAVY Jean-Luc JORE Marie-Odile LECLERE Jean-Michel LIESCH Laurent MARECHEAU Gérard PARGNY Hervé RENAULT Nathalie SCOTTO-D'ANIELO Jean-Claude VAILLANT Annie-Paule VAUDE Eloi VERDELET

La commission « Patrimoine » s'est réunie 5 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE	
<u>PRESIDENT</u> Claude SCRABALAT	<u>MEMBRES</u> Myriam BATAILLE-PETIT Jacky FAUCHEUX Yannick HAVY Annabelle KARIM Marie-Odile LECLERE Laurent MARECHEAU Marie-France MOURLON Nathalie SCOTTO-D'ANIELO Annie-Paule VAUDE

La commission « Scolaire - Péri-scolaire » s'est réunie 4 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

PRESIDENT

Claude VIGNON

MEMBRES

Myriam BATAILLE-PETIT
Elisabeth BAUDESSON
André BLANCHARD
Alain BOURDAIRE
Laurent DAUPHINOT
Alain DETIENNE
Stéphane DORUCH
Hervé GAIDOZ
Nicole GLADE
Jean-Michel LIESCH
Christophe MADELAIN
Marie-France MOURLON
Denis PETIT
Claude ROMAGNY
Jean-Jack VELY

La commission « Environnement » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION FINANCES-COMMUNICATION

PRESIDENT

Max BOIRAME

MEMBRES

Michel ARNOULD
Myriam BATAILLE-PETIT
André BLANCHARD
Stéphane DORUCH
Gérard PARGNY

La commission « Finances-Communication » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRESIDENT

Guy RIFFE

MEMBRES

Michel ARNOULD
Claude BEGOUX
André BLANCHARD
Alain BOURDAIRE
Catherine DELAPLACE
James COQUART
Alain DETIENNE
Hervé GAIDOZ
Bernard GASSMANN
Jérôme GILLE
Jean-Luc JORE
Jean-Michel LIESCH
Denis PETIT
Hervé RENAULT
Jean-Claude VAILLANT
Eloi VERDELET

La commission « Développement économique » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL JEUNE ENFANCE	
<u>PRESIDENT</u> Franck GUREGHIAN	<u>MEMBRES</u> Claude BEGOUX Pascale CARUEL Catherine DELAPLACE Jacky FAUCHEUX Nicole GLADE Marie-France MOURLON Sylvie PEREIRA Nathalie SCOTTO-D'ANIELO Annie-Paule VAUDE

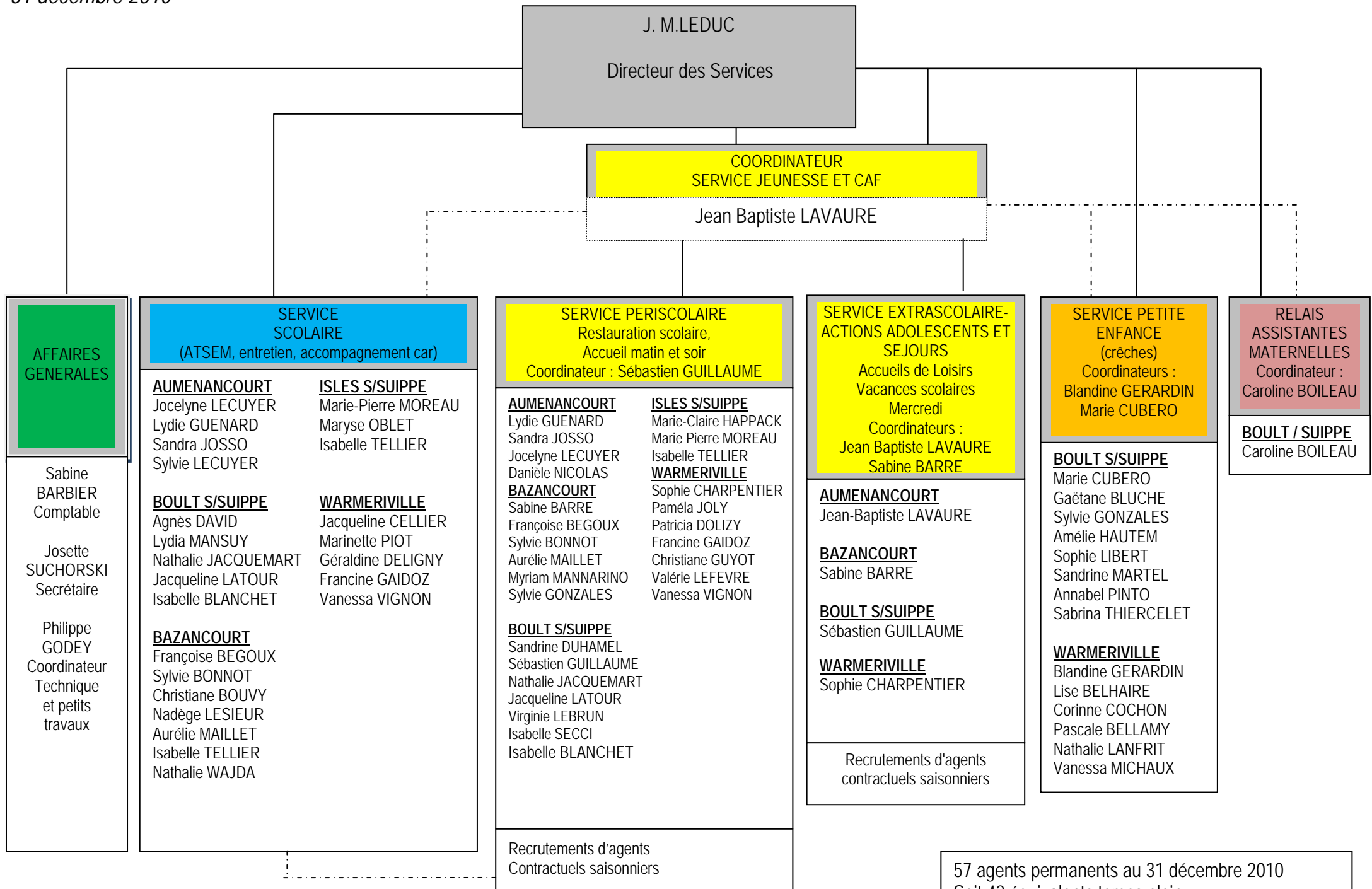
La commission « Extrascolaire – Accueil Jeune Enfance » s'est réunie 3 fois au cours de l'exercice 2010.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
<u>TITULAIRES</u> Patrice MOUSEL Guy RIFFE Claude VIGNON	<u>SUPPLEANTS</u> Max BOIRAME Franck GUREGHIAN Hervé RENAULT

La commission « Appel d'offres » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2010.

C) L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE

L'effectif communautaire est de 57 agents permanents au 31 décembre 2010.



57 agents permanents au 31 décembre 2010
Soit 42 équivalents temps plein

III - LES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2010

A) Pôle scolaire, sportif et de services du secteur Est à Warmeriville

Après l'abandon de la procédure de Partenariat Public Privé début janvier 2010, le Conseil Communautaire a :

- décidé d'abandonner le site Harmel qui était déclaré non-conforme par les services de l'Etat car présentant des risques sanitaires pour les enfants
- recruté un nouvel Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage sous mandat à savoir : la Société SIABA de Troyes,
- choisi un nouveau site le 5 juillet 2010 sur le secteur de la 4^{ème} tranche de la Zone d'Activités du Val des Bois lieudit « La Petite Bassière » en bordure du parc de Warmeriville à proximité de la RD 20,
- lancé un nouveau concours d'architecte le 5 juillet 2010,
- recruté le 16 novembre 2010 le Cabinet B.A.U. Architecture pour la Maîtrise d'œuvre de cette opération,
- validé l'Avant Projet Sommaire le 20 décembre 2010.

La livraison de cette équipement est prévue pour la rentrée scolaire 2012.

B) Pôle scolaire et de services à Boulton sur Suipe

Le Conseil Communautaire a décidé le 22 février 2010 de la mise en œuvre de la réhabilitation des locaux scolaires et périscolaires à Boulton sur Suipe.

- Un assistant à la Maîtrise d'Ouvrage le Cabinet MG Conseil de Vervins (02) a été recruté le 10 mai 2010,
- Le périmètre d'intervention de l'opération a été validé le 20 septembre 2010 en accord avec la commune de Boulton sur Suipe,
- La reconstruction totale du pôle scolaire et de services a été décidée le 20 décembre 2010 et la procédure pour le recrutement d'une Maîtrise d'œuvre a été engagée.

C) Les actions économiques

Le développement de la Zone d'Activités du Val des Bois située entre Isles sur Suippe et Warmeriville sur le secteur déclaré d'intérêt communautaire s'est poursuivi.

La commercialisation des 11 lots de la 3^{ème} tranche pour 32 456m² est en cours (4 ventes définitives, 5 compromis signés, 1 réservation, 1 parcelle libre) et devrait se terminer en 2011.

Une 4^{ème} tranche de viabilisation d'environ 10 hectares a été décidé afin notamment de porter l'implantation du pôle scolaire, sportif et de services du secteur Est et le développement des activités commerciales avec l'accueil éventuel de l'enseigne Super U.

La SIABA notre Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage pour le pôle scolaire sportif et de services du secteur Est à Warmeriville assurant également l'assistance à maitrise d'ouvrage de ce dossier.

Le Cabinet GNAT Ingénierie a été recruté le 20 décembre 2010 en qualité de Maître d'œuvre de cette opération.

Ce dossier devrait avancer parallèlement à celui du pôle scolaire, sportif et de services afin que la viabilisation soit effectuée pour la rentrée scolaire 2012.

La vente des premiers parcellaires viabilisés ne devraient pas intervenir avant fin 2012.

D'autre part, le projet de création du Parc d'Activités Sohettes / Val des Bois mené en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine de Bourgogne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Épernay se poursuit.

La Déclaration d'Utilité Publique devrait être mise en œuvre sur ce secteur en 2011. Les acquisitions foncières nécessaires, les fouilles archéologiques et les études se poursuivront en 2011.

Les premiers lots pourraient être commercialisés fin 2012 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Épernay.

Dans le même temps, des études importantes sont menées notamment sur :

- la mise en place du Très Haut Débit,
- l'organisation globale de la plaque agro-industrielle de Bazancourt / Pomacle,
- la mise en place d'un Syndicat Mixte du Nord Rémois, regroupant les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe, de la Plaine de Bourgogne, la Communauté d'Agglomération de Reims Métropole et le Conseil Général de la Marne, capable de porter les infrastructures primaires à mettre en œuvre sur ce large territoire du Nord Rémois.

D) Etude d'entretien, d'aménagement et de valorisation de la rivière Suippe

L'étude s'est poursuivie en 2010. Le plan d'action ayant été présenté le 14 décembre 2009 au Conseil Communautaire.

L'étude va maintenant rentrer en 2^{ème} phase (Déclaration d'Intérêt Général, travaux à réaliser).

Le portage de ces actions par le Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE) est en réflexion.

E) Equipements et travaux dans les écoles

En 2010, près de 120 000 € ont été consacrés au gros entretien des écoles, ainsi qu'à l'acquisition de mobiliers, de matériels techniques et de moyens pédagogiques (tables, chaises, photocopieurs, matériels informatiques, rideaux, etc...).

A titre indicatif, la charge scolaire 2010 s'élève à 996 742 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe y compris la cotisation au Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire (183 298 €) et la contribution obligatoire due pour l'école privée du Val des Bois (29 485 €) ce qui représente pour notre collectivité 1 347 ,99 € par élève et par an en maternelle, 637,05 € par élève et par an en élémentaire et 498,09 € par élève et par an pour un collégien.

G) Actions périscolaires, extrascolaires et accueil jeune enfance

1) Périscolaire

Des actions périscolaires sont menées les matins (1h), les midis (dont 2h de restauration scolaire) et les soirs (2h) sur les sites suivants :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
ISLES SUR SUIPPE
WARMERIVILLE

La commune d'Heutréville est rattachée au Regroupement Pédagogique Déconcentré d'EPOYE/ SAINT MASMES/HEUTREGIVILLE.

La commune de Saint Etienne sur Suipe est rattachée au Regroupement Pédagogique Concentré d'AUMENANCOURT/SAINT ETIENNE SUR SUIPPE.

Quatre sites de restauration scolaire sont desservis par la Société API le midi en liaison froide (Auménancourt/Isles sur Suipe/Boult sur Suipe et Warmeriville)

Un repas « Bio » est servi chaque semaine dans le cadre de ce contrat sur ces différents sites.

le site de Bazancourt est desservi le midi par une prestation de service contractualisée avec le collège du Pré Bréart à Bazancourt.

En 2010, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

La matin	65 enfants
Le midi	275 enfants
Le soir	170 enfants

2) Extrascolaire

Des actions extrascolaires sont menées les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires sur les sites suivants en fonction des effectifs :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
WARMERIVILLE

Des actions à destination des adolescents sont également mises en place.

En 2010, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

Les mercredis	51 enfants (1 836 journées d'animation/enfant)
Aux petites vacances	55 enfants (1 340 journées d'animation/enfant)
Aux grandes vacances	149 enfants (4 000 journées d'animation/enfant)
Aux actions adolescents	8 jeunes concernés

Au total 721 enfants différents ont été accueillis dans nos structures périscolaires et extrascolaires, ce qui représente 126 716 heures d'animation

3) Accueil Jeune Enfance

Deux sites, l'un à Warmeriville, l'autre à Boulton sur Suipe permettent aujourd'hui l'accueil de 40 enfants de quelques mois à moins de 3 ans.

BILAN FINANCIER GLOBAL 2010 DU SERVICE JEUNESSE ENFANCE EDUCATION

DEPENSES	1 145 236 €
RECETTES	<u>831 550 €</u>
CHARGE COMMUNAUTAIRE	313 686 €

Les recettes sont constituées pour 499 293 € par les participations parentales.

Pour le reste soit 332 257 € par les financements de la Caisse d'Allocations familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Général de la Marne.

IV -LA GESTION FINANCIERE

A) LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Est joint au présent rapport le compte administratif 2010.

Vous trouverez également le détail de la dette en cours au 31 décembre 2010, le montant des annuités, le tableau de l'amortissement prévisionnel de la dette, l'état des immobilisations, le tableau des emplois ouverts au sein de la Communauté de Communes au 31 décembre 2010.

Il paraît important de rappeler le coût par habitant pour chacune des compétences transférées à savoir :

COUT PAR HABITANT DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN 2010

SERVICE SCOLAIRE*	133,88 €
SERVICE ANIMATIONS	39,86 €
✓ Accueil périscolaire matin, midi et soir	
✓ Accueil jeune enfance (crèche)	
✓ Accueil extrascolaire du mercredi lors des vacances scolaires et actions envers les adolescents	
✓ Relais Assistantes Maternelles (RAM)	
ORDURES MENAGERES	80,01 €
(dont 54,05 € financés directement par la taxe sur les ordures ménagères)	
SERVICES GENERAUX	<u>39,51 €</u>
Secrétariat, Mission Locale Rurale,....	
<u>TOTAL</u>	293,26 €

* la charge de la dette annuelle liée aux investissements a été intégrée dans le coût par service.

Commentaires :

Si le poids du fonctionnement scolaire a augmenté en 2010 du fait de la mise œuvre de certains travaux courants (peinture, etc...), le coût des activités périscolaires et extrascolaires s'est maintenant stabilisé, le service ayant atteint son fonctionnement optimum.

Compte tenu des orientations définies ci-après :

- construction du Groupe Scolaire SUIPPE DES MARAIS (réalisé en 2004),
- reconstruction du Groupe Scolaire Elementaire avec Centre de Loisirs Sans Hébergement à Bazancourt (réalisé en 2005),
- construction d'un Accueil Jeune Enfance à Boulton sur Suipe (2008),
- construction d'un équipement scolaire dans le secteur Est Warmeriville-Isles sur Suipe-Heutrégiville (en cours),
- Reconstruction / extension du groupe scolaire et périscolaire de Boulton sur Suipe (en cours)

mais également de la réflexion menée pour d'autres projets, la charge de la dette devrait augmenter dans le futur ; néanmoins notre capacité d'autofinancement a fortement progressé du fait du développement économique entre 2004 et 2011 ce qui devrait nous permettre d'amortir les 2 programmes de construction scolaires et périscolaire à Warmeriville et à Boulton sur Suipe tout en maintenant performante notre capacité d'autofinancement.

Pour faire face à ces besoins structurants en lien avec le développement du Pays Rémois, il convient de développer les activités économiques notamment au niveau agro-industriel en lien avec le pôle de compétitivité à vocation mondiale mais également dans d'autres secteurs d'activités (pour ne pas dépendre exclusivement de l'agro - industrie) afin de renforcer nos moyens financiers par des recettes supplémentaires liées à la Contribution Economique Territoriale.

Dans ce cadre, notre Communauté de Communes s'est engagée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Épernay dans la création d'un parc d'activités important en prolongement de la zone existante du Val des Bois vers l'échangeur des Sohettes entre les RD20 et RD 20a aux abords de la RN51/A34.

B) BILAN DE LA FISCALITE 2010

Vous trouverez ci-joint un tableau de fiscalité de la Communauté de Communes

La lecture de ce document est différente des années précédentes du fait de la mise en place de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.

L'année 2011 verra la mise en place d'une nouvelle fiscalité mixte communautaire conformément à cette réforme fiscale importante pour notre collectivité dont nous ne pouvons pas encore mesurer les effets à moyen et long terme.

Situation fiscale en 2010

	Compensation relais 1ère composante T.P. Produit Intercommunal			Compensation relais 2ème composante CFE Produit Intercommunal*			TEOM Produit		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux *	Produit	Base	Taux	Produit
Auménancourt	X	8,55%	X	44 196	1,0416%	460	410 095	12,35%	50 648
Bazancourt	X	8,55%	X	5 132 331	1,0416%	53 459	901 596	12,35%	111 357
Boult S/ Suippe	X	8,55%	X	65 413	1,0416%	681	644 914	12,35%	79 631
Heutrégiville	X	8,55%	X	12 586	1,0416%	131	181 732	12,35%	22 444
Isles S/ Suippe	X	8,55%	X	196 337	1,0416%	2 045	424 198	12,35%	52 386
St Etienne/Suippe	X	8,55%	X	9 318	1,0416%	97	104 513	12,35%	12 908
Warmeriville	X	8,55%	X	176 538	1,0416%	1 839	923 071	12,35%	113 992
TOTAL									
Cdc Fisc T.P.U.	38 034 000	8,55%	3 251 907	5 636 719	1,0416%	58 712	3 590 119	12,35%	443 366
			2 384 153*						

* (9,79 - 8,55) x 0,84

* compensation relais + allocation compensatoire TP - participation PVA - prélèvement FDPTP
 3 251 907 + 5 136 - 9 682 - 863 208 = 2 384 153